

PACK FORMATION 2010

CACES 1 OU 3 – FORMATION INITIALE

OBJECTIFS :

- ÊTRE CAPABLE D'APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE A LA FONCTION DE CONDUCTEUR DE CHARIOTS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE PAR DES CATEGORIES 1 OU 3 DE LA RECOMMANDATION CNAMTS R-389 TANT SUR LE PLAN THEORIQUE QUE PRATIQUE
- REALISER DES OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT EN TOUTE SECURITE
- ASSURER LA MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU DU MATERIEL UTILISE
- ÊTRE EN MESURE DE RENDRE COMPTE DES ANOMALIES ET DIFFICULTES RENCONTREES
- VALIDATION CACES CONFORMEMENT A LA RECOMMANDATION CNAMTS R-389

PUBLIC CONCERNE :

- SALARIES EXPERIMENTES OU NON DANS LA CONDUITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE DES CATEGORIES 1 OU 3 DE LA RECOMMANDATION CNAMTS R-389

PRE-REQUIS :

- PRESENTER LES APTITUDES MEDICALES REQUISES
- ÊTRE AGE DE 18 ANS MINIMUM
- SAVOIR LIRE ET ECRIRE LA LANGUE FRANÇAISE

METHODES PEDAGOGIQUES :

- PARTIE PRATIQUE EFFECTUEE SUR 2 TYPES DE CHARIOTS (MOTEUR THERMIQUE ET ELECTRIQUE) AVEC UN MINIMUM DE 3 STAGIAIRES PAR CHARIOT
- EXERCICES DE CONDUITE EFFECTUES SUR 2 TYPES DE SOL (INTERIEUR ET EXTERIEUR DES BATIMENTS)
- REMISE D'UN SUPPORT DE COURS A CHAQUE PARTICIPANT

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- CONTROLE DES ACQUIS THEORIQUE ET PRATIQUES EN COURS DE FORMATION
- EVALUATION FINALE (DUREE INCLUSE DANS LES HEURES DE THEORIE ET DE PRATIQUE)
- TESTS DEFINIS SUIVANT LA NOUVELLE RECOMMANDATION CNAMTS R-389 DU 1ER JANVIER 2001
- CACES DELIVRE PAR UN ORGANISME ACCREDITE "TESTEUR"

DURÉE : 3 JOURS DE FORMATION + 1 JOUR DE TEST, SOIT 4 JOURS AU TOTAL

PROGRAMME

1. FORMATION THEORIQUE

- DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS DE CHARIOT
- CONTEXTE REGLEMENTAIRE
- REGLES DE CONDUITE ET DE STATIONNEMENT EN SECURITE
- TECHNOLOGIE DES CHARIOTS : CATEGORIES, SPECIFICITES, DISPOSITIFS DE SECURITE...
- CAPACITE DE CHARGE
- CONDITION DE STABILITE

2. FORMATION PRATIQUE

- CIRCULATION A VIDE OU EN CHARGE, REGLES DE STATIONNEMENT, SUR DIFFERENTS TYPES DE SOLS

- PRISE ET DEPOSE D'UNE CHARGE AU SOL
- MISE EN STOCK ET DESTOCKAGE DANS UN PALETIER GERBAGE ET DEGERBAGE EN PILE
- CHARGEMENT ET DECHARGEMENT D'UN VEHICULE
- CHOIX DU CHARIOT ADAPTE AUX CHARGES A MANUTENTIONNER
- MANIPULATIONS SPECIALES : MANIPULATION DES CHARGES LONGUES OBSTRUANT LA VISIBILITE OU UTILISANT 2 CHARIOTS ELEVEATEURS
- IDENTIFICATION DES PICTOGRAMMES DE MANUTENTION ET LES ETIQUETTES DE MATIERES DANGEREUSES

3. EXAMEN

- CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DU SAVOIR-FAIRE DE CHAQUE STAGIAIRE

PROGRAMME COFINANCE PAR :

